



L'Europe favorise les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique (Communiqué)

lundi 6 mars 2017, par Burkinapmepmi.com

Le 4 mars 2017, M. Neven Mimica, commissaire pour la coopération internationale et le développement, a annoncé à Conakry, en Guinée, lors de la deuxième réunion du conseil d'administration de [l'initiative africaine pour les énergies renouvelables](#), la préparation de 14 nouveaux projets, susceptibles de générer près de 4 milliards d'euros d'investissements au total.

L'Union européenne contribuera à ces projets à titre indicatif, à hauteur de 256 millions d'euros qui devraient mobiliser des investissements à hauteur de près de 4 milliards d'euros au total. Ceci vient s'ajouter à l'engagement déjà annoncé lors de la COP22 de Marrakech en novembre 2016, visant à soutenir cinq projets au moyen d'une contribution de l'UE s'élevant à 44 millions d'euros, censée déclencher des investissements à hauteur de 840 millions d'euros au total. L'Union européenne est un partenaire clé de l'Afrique en ce qui concerne la coopération en matière d'énergie durable.

M. Mimica a déclaré à ce sujet : « En lançant ces 14 nouveaux projets, pour un montant pouvant atteindre 4 milliards d'euros d'investissements, l'Union européenne tient ses promesses. Nous transformons nos promesses en projets concrets produisant des effets réels sur le terrain. Ce faisant, l'UE se positionne une fois de plus en première ligne pour soutenir le continent africain en matière de promotion des énergies renouvelables en vue de l'amélioration de l'accès des citoyens africains à l'énergie ».

Cette nouvelle aide contribuera à la réalisation des objectifs de l'UE à l'horizon 2020 : faire en sorte que 30 millions de personnes supplémentaires aient accès aux énergies durables, économiser 11 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an et aider à la production de 5 gigawatts à partir de sources d'énergies renouvelables en Afrique. Ces objectifs représentent à eux seuls la moitié de l'objectif général de l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, étant donné que la finalité première de l'IAER est d'atteindre 10 gigawatts de capacité nouvelle de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables en Afrique d'ici 2020 et de mobiliser le potentiel africain pour produire au moins 300 gigawatts à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici 2030. Le fonds de développement de l'UE pour l'énergie renouvelable en Afrique sub-saharienne pour la période 2014-2020 s'élève approximativement à 27 millions d'euros.

La Commission européenne, les États membres de l'UE et les établissements financiers de l'Union se sont engagés à appuyer l'IAER au moyen d'instruments et de mécanismes financiers déjà en place. En font partie [la facilité d'investissement pour l'Afrique](#), [l'initiative de financement de l'électrification \(ElectriFi\)](#), ainsi que les nouvelles possibilités qui seront mises à disposition dans le cadre du futur [plan d'investissement extérieur](#) afin de mobiliser les investissements dans le domaine des énergies renouvelables qui libéreront le potentiel de l'Afrique et amélioreront les conditions de vie de millions de personnes.

Contexte

L'initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) est une initiative de l'Union africaine, lancée et dirigée par l'Afrique. Elle a pour objectif d'exploiter les abondantes ressources en énergie renouvelable que possède le continent afin d'aider les pays africains à étayer leurs stratégies en matière de développement et d'effectuer une transition rapide vers un développement économique à faible taux d'émission de carbone. Ce faisant, l'initiative améliorera l'accès à une énergie durable et abordable tout en traitant la question du changement climatique.

L'initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) est une initiative de l'Union africaine, lancée et dirigée par l'Afrique. Elle a pour objectif d'exploiter les abondantes ressources en énergie renouvelable que possède le continent afin d'aider les pays africains à étayer leurs stratégies en matière de développement et d'effectuer une transition rapide vers un développement économique à faible taux d'émission de carbone. Ce faisant, l'initiative améliorera l'accès à une énergie durable et abordable tout en traitant la question du changement climatique.

L'IAER, lancée lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, bénéficie d'un large soutien de la part des partenaires de développement au niveau international

Communiqué

Personnes de contact pour la presse :

Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA (+32 2 296 53 22)

Christina WUNDER (+32 2 299 22 56)

Renseignements au public : Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou par courriel